

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021

Présents au début de la séance : MM. Jessica LOCATELLI, Emmanuel ELGOYHEN, Martine GUERIN, Alexandre BERTHE, Corinne DOUGERE, Prisca MANUEL, Anne-Julie, PARSY, Maud PERROTEAU, Marylène SERRAT.

Excusés : Rémy BORTOLATO, Olivier DUTEL

Secrétaires de séance : Corinne DOUGERE et Mme Mylène BORRELLI.

Pouvoir de M Olivier DUTEL est donné à Mme Corinne DOUGERE
Pouvoir de M Rémy BORTOLATO est donné à Mme Jessica LOCATELLI

Madame le Maire liste les points à l'ordre du jour

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire, déclare la séance ouverte.

1. Avenant au marché de la piste de Neurre

Madame Le Maire ne pouvant pas prendre part à ce point de l'ordre du jour, elle laisse la parole à M ELGOYHEN Emmanuel et quitte la salle.

M. ELGOYHEN Emmanuel explique qu'un point sur la situation financière et administrative du marché a été fait et qu'il y a lieu de proposer un avenant au marché au groupement d'entreprise ETPE/ODEMARD TTP.

Le montant du marché initial est de 447 574.00 € HT.

Des travaux supplémentaires rendus nécessaires par la configuration du terrain et par la conjoncture d'approvisionnement s'élèvent à 26 044.80 € HT.

Des travaux n'ont pas été réalisés tel que le broyage de la plateforme des pistes car les matériaux sont suffisamment fin pour ne pas être broyés. Les collecteurs d'eau métalliques sont remplacés par des renvois d'eau terrassés moins onéreux. Un remodelage du terrain et un calage de fond de forme avec des blocs ont permis de s'affranchir du passage busé et de la tête de buse. Ces travaux non réalisés s'élèvent à 26 044.80 €HT.

Le montant du marché reste donc inchangé.

Le délai de réalisation des travaux initialement était fixé au 15/10/2021, cependant en raison des mauvaises conditions météorologiques de juillet et d'août il est proposé de reporter le délai au 30/11/2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- Autorise M. ELGOYHEN à signer l'avenant au marché
- Autorise M. ELGOYHEN à signer l'avenant à la convention avec les propriétaires

2. Devis pour centre des Coulmes

Madame Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de changer le préparateur d'eau chaude sanitaire du Centre des Coulmes.

2 devis sont arrivés en Mairie et sont présentés au conseil avec les délais d'intervention indiqués par chaque entreprise.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à 7 voix pour et 2 abstentions, accepte l'offre de l'entreprise Glénat Père et Fils pour un montant de 11 914.00 € HT avec une intervention semaine 47.

3. Devis salle intergénérationnelle

Monsieur Emmanuel ELGOYHEN présente le devis modifié de l'entreprise Caroën suite aux préconisations du SDIS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, accepte l'offre de l'entreprise Caroën pour un montant de 17 509.50 €HT.

4. Divers

- Madame Le Maire informe le Conseil municipal d'une demande de rencontre avec les élus de St Julien en Vercors et St Martin en Vercors. La date de la rencontre est laissée à leur convenance.

Séance levée à 18h20

Prochain conseil le 14 octobre 2021 à 18h

Vendredi 19 novembre 18h

Vendredi 17 décembre 18h